

## Fédération Nationale de l'Action Catholique des Enfants

---

63 avenue de la République  
92120 Montrouge



### COMMUNIQUE

Montrouge, le 17 septembre 2009

#### L'ACE pour le maintien d'un défenseur des enfants

L'Action Catholique des Enfants s'étonne du projet de suppression du « défenseur des enfants » institution neutre créée en 2000 par le gouvernement et rappelle que depuis cette date plus de 20 000 enfants ont pu être entendus par les équipes de Claire Brisset puis de Dominique Versini, le réseau des 60 correspondants territoriaux permettant une approche individuelle et personnalisée au plus près des besoins des enfants.

Depuis longtemps engagée au service des droits de l'enfant en France et à l'étranger par l'intermédiaire du Midade (Mouvement International d'Apostolat des Enfants) l'ACE souhaite redire que beaucoup de choses restent à faire dans le domaine de la protection de l'enfance.

La promotion des droits de l'enfant (autre mission du défenseur) est un vaste chantier qu'il serait dangereux de négliger ; le grand public est encore trop peu informé de l'existence de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant ratifiée par la France en 1990.

En cette année du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention et au nom des enfants de 6 à 15 ans qui rejoignent les clubs Perlin, Fripounet, Triolos et Top Ados, l'ACE tient à présenter à Mme Versini son soutien et son attachement à la fonction qu'elle représente et s'interroge sur l'avenir de la protection de l'enfance en France. Fidèle à son rôle de veille par rapport à l'évolution des lois, l'ACE se montrera très attentive à la mise en place du nouveau dispositif et ne manquera pas d'interpeller les autorités sur les éventuels dysfonctionnements, au nom de la dignité de l'enfant.

[www.ace.asso.fr](http://www.ace.asso.fr)

---

**Contact :** Fédération Nationale de l'Action Catholique des Enfants  
Déléguée communication : Geneviève Klein  
06.71.06.26.26 – [genevieve.klein@ace.asso.fr](mailto:genevieve.klein@ace.asso.fr)